



Ou payer ses impots changement de domicile

Par **christo75**, le **26/04/2009** à **18:15**

Bonjour,rnj'ai déménagé en avril 2008 dois je faire ma déclaration d'impots dans ville de mon ancien domicile ou de mon nouveaux domicile merci

Par **Patricia**, le **26/04/2009** à **19:51**

Bonsoir,rnrnAvez-vous fait un changement d'adresse à la poste ?rnVous l'avez reçu ou pas votre déclaration ?rnVous avez changé de région ? rnrnSi oui :rnIndiquez votre adresse actuelle à la rubrique "changement d'adresse"rnpage 1 de la déclaration. rnPour que votre taxe d'habitation soit également établie correctement.rnPrécisez la date du déménagement.rnrnSi non :rnContactez votre ancien CDI et donnez leur votre nouvelle adresse.rnChose qui aurait du être faite quelques jours avant votre déménagement.